

DÉCÈS JACQUES CHIRAC / REGISTRE DE CONDOLÉANCES

Publié le 27 septembre 2019

Roanne



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Un registre de condoléances a été ouvert à la Mairie de Roanne afin que les Roannais le souhaitant, puissent rendre hommage au Président de la République Jacques Chirac disparu hier, jeudi 26 septembre 2019.

Ce registre est à disposition de chacun au Centre Administratif Paul Pillet, aux horaires d'ouverture habituels, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

